

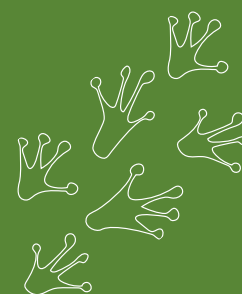
Favoriser l'école dehors dans votre commune

MÉMO À L'USAGE DES ÉLU·ES ET TECHNICIEN·NES



“

Enseigner dehors désigne une pratique d'enseignement qui se fait de manière régulière dans l'espace naturel et culturel proche de la classe (dans l'enceinte de l'école ou en dehors), de manière interdisciplinaire et en travaillant l'ensemble des domaines d'apprentissage de l'école. Enseigner dehors à proximité n'est pas à considérer comme une simple sortie scolaire. Faire classe dehors c'est faire classe tout simplement. Enseigner à l'extérieur n'exclut pas l'enseignement à l'intérieur, ni même de considérer que la seule nature qui vaille est loin des centres villes. Là, à portée de pas, aller à la rencontre de la nature et faire classe : compter, lire, réciter des poésies, écrire, pratiquer des activités physiques et des arts plastiques, chanter, jouer ou toute autre activité compatible avec l'extérieur.



”

Définition proposée par Crystèle Ferjou, enseignante et conseillère pédagogique, pionnière de la classe dehors en France.

Comment la pratique s'est-elle développée sur les territoires ?

Depuis de nombreuses années, l'éducation en plein air s'est développée dans le cadre scolaire en Allemagne, au Canada, en Écosse, au Danemark, en Suède ou encore en Suisse, pour ne citer que ces pays. L'école du dehors est inscrite dans les habitudes, et des chercheurs en ont montré les bénéfices.

En France, les pédagogies dites nouvelles ont mis en avant des pratiques d'enseignement à l'extérieur. Mais cette pratique restait peu développée ces dernières années. Récemment, dans le contexte de la pandémie de Covid-19, de plus en plus d'enseignant-es se sont lancé-es dans la pratique de l'école dehors. Des formations ont été mises en place progressivement dans les territoires. Des ressources foisonnantes ont été partagées sur Internet.

Les réseaux, collectifs et acteurs de d'éducation à l'environnement ont largement contribué à cet essor en accompagnant les enseignant-es dans les territoires. La Recherche Action « Grandir avec la nature » a également permis de documenter la pratique. En juin 2023, les premières rencontres internationales de la classe dehors ont eu lieu à Poitiers et ont été initiées par la Fabrique des Communs Pédagogiques.

Quelles actions le SMIRIL mène-t-il sur le sujet de l'école du dehors ?

Le Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lônes (SMIRIL) est un Établissement Public Local à caractère administratif. Il regroupe la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, les communes de Feyzin, Grigny, Irigny, Millery, Sérézin-du-Rhône, Ternay et Vernaison. Il est chargé de gérer et mettre en valeur l'Espace nature des Îles et Lônes du Rhône, ce qui le conduit à développer les projets éducatifs autour de la nature avec les enseignant-es du territoire.

Les élu-es du SMIRIL ayant affirmé l'importance de faire découvrir l'espace naturel et les enjeux liés à la nature aux élèves des établissements scolaires de proximité, un pôle pédagogique s'est structuré pour porter des actions d'éducation à l'environnement et au fleuve. Ainsi, depuis les années 2000, ce dernier accompagne les projets des établissements scolaires, de la maternelle au collège. Les projets animés par une vingtaine de partenaires pédagogiques permettent aux élèves de s'approprier cet espace naturel de proximité et de donner du sens à la protection de l'environnement fluvial.

Pour le SMIRIL, l'aide au développement de cette pratique s'inscrit en continuité des actions d'éducation à l'environnement et au fleuve menés depuis plus de vingt ans. Depuis l'année 2021, plusieurs actions ont été menées dont un projet expérimental avec trois classes de l'école Baranne à Vernaison. Ce projet a été développé avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en partenariat avec FNE Rhône et la commune de Vernaison.

Depuis l'année scolaire 2022-2023, grâce au soutien renouvelé de ces agences, le SMIRIL pilote un projet de développement de la pratique sur le territoire, en collaboration avec une trentaine de professeur-es des écoles, cinq partenaires pédagogiques et l'appui des communes.



Pourquoi favoriser cette pratique éducative dans votre commune ?

Constats

Le "syndrome de manque de nature" a été décrit par Richard Louv en 2005, dans les résultats d'une enquête : *Last Child in the woods* (ensuite traduit en français sous le titre *Une enfance en liberté*). L'hypothèse de Richard Louv est la suivante : en passant plus de temps dedans, loin de la nature, l'humanité s'expose à de nombreux problèmes physiques et mentaux.

Cette problématique concerne notamment les enfants des pays industrialisés. Les problèmes de santé liés au manque d'activité physique et de relation à la nature sont de différents ordres : l'obésité causée par le manque d'activité physique ou encore certaines maladies cardio-vasculaires et diabètes de type II, dépressions et autres maladies liées.

Différentes causes sont identifiées : virtualisation, sédentarisation, artificialisation de l'espace et éloignement des milieux naturels, avec pour effet une peur de la nature.

Le remède à ce syndrome est simple et sain : il s'agit d'augmenter la dose de nature pour les enfants et leurs parents. La pratique de l'école du dehors représente un levier d'action intéressant.

Des effets positifs sur la santé et les apprentissages des enfants



Enseigner dehors via une approche de l'éducation par la nature a des effets positifs sur les apprentissages des élèves.

Différentes études scientifiques démontrent que :

- La nature a des effets revigorants sur l'attention
- La nature soulage le stress
- Le contact avec la nature stimule l'autodiscipline
- La motivation scolaire, le plaisir et l'engagement des élèves sont meilleurs en milieu naturel
- Le temps passé à l'extérieur est lié à des niveaux plus élevés d'activité physique
- Les milieux végétalisés tendent à fournir des contextes d'apprentissage plus paisibles, plus silencieux et plus sûrs
- Les milieux naturels semblent favoriser des relations plus chaleureuses et plus coopératives entre les élèves
- Les cadres naturels permettent le développement de l'imaginaire, de l'autonomie et des formes de jeu libre

Plus d'info sur <https://rire.ctreq.qc.ca/les-activites-liees-a-la-nature-favorisent-lapprentissage/>

Enfin, par l'enseignement dehors régulier, l'enfant développe un sentiment d'attachement vis-à-vis de son environnement (relation émotionnelle avec le vivant) ce qui favoriserait un comportement respectueux de l'environnement.

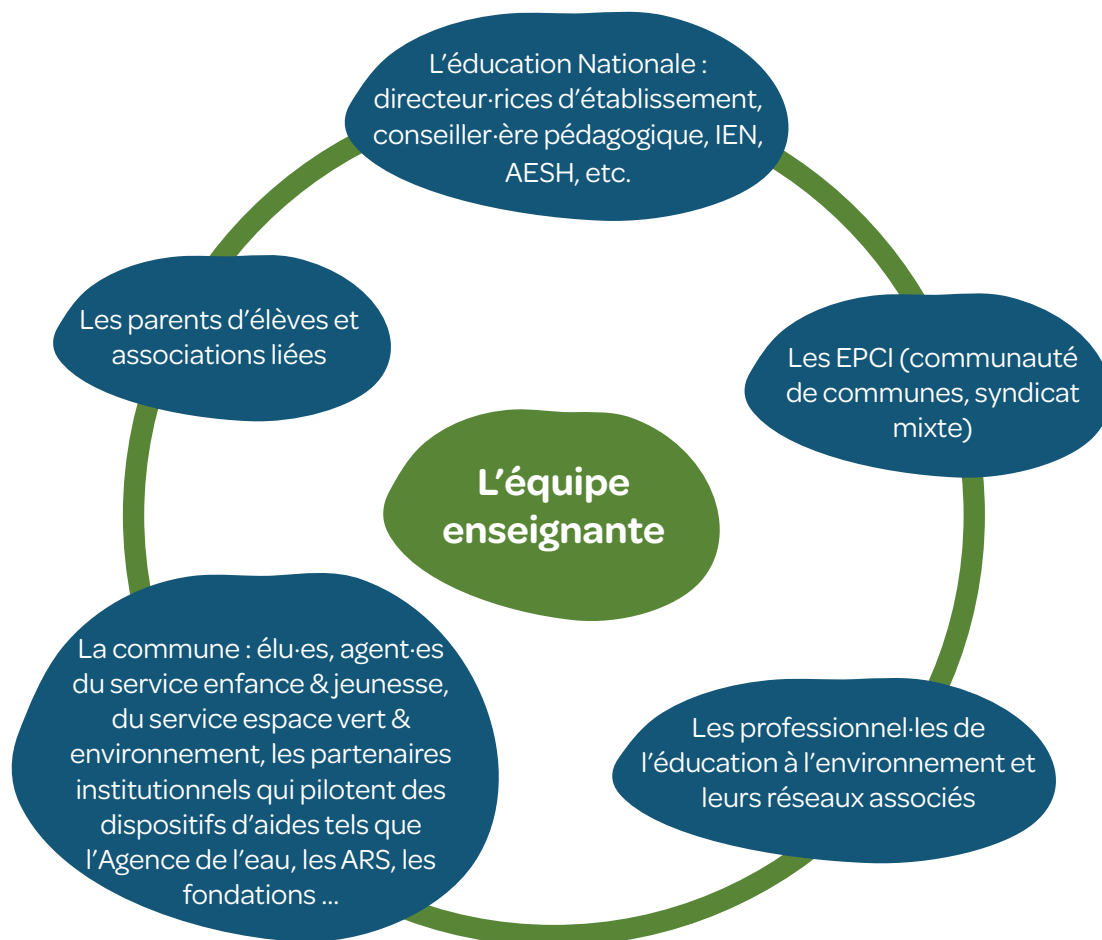
Des effets positifs pour votre commune

Pour votre commune, favoriser le développement de l'école dehors, c'est l'occasion de :

- Mettre les enfants au contact de leur environnement proche et au cœur de la vie de la cité
- Faire vivre et dynamiser les espaces extérieurs de votre commune
- Collaborer avec les différents partenaires de la communauté éducative (enseignants, parents, ATSEM, associations, éducation Nationale, ...) à l'occasion de projets utiles et enthousiasmants
- Donner l'envie d'agir aux habitants (enfants et adultes) pour préserver leur environnement et sa biodiversité

Quels acteurs mobiliser dans les projets ?

Les enseignant-es sont en première ligne dans ce type de projet. Mais pour faire vivre ces projets, différents acteurs doivent se mobiliser en prodiguant des moyens humains, matériels, techniques et financiers indispensables à leur réussite et durabilité.



Les étapes de mise en œuvre d'un œuvre d'un projet d'école dehors :



Quels types de lieux se prêtent à la pratique de l'école du dehors ?

Les parcs, jardins publics, terrains communaux, espaces naturels, cours d'école, jardins d'école, espaces privés. L'objectif est de trouver un ou des lieux qui peuvent être rejoints à pied facilement (20 à 30 minutes de marche à pied maximum) pour des sorties à la demi-journée.

Comment une commune peut-elle accompagner l'école dehors ?

à court terme

- Être à l'écoute des besoins des professionnel·les de l'éducation
- Mettre à disposition des espaces extérieurs pour pratiquer l'éducation dehors
- Entretien et aménagement (*a minima*) ces espaces pour permettre l'accueil des publics
ex : théâtre de verdure
- Équiper les enfants pour le dehors
ex : vêtements adaptés, petit matériel d'observation, ...
- Mobiliser les accompagnant·es de l'éducation dehors
ex : parents, enseignant·es, agent·es des espaces verts, agents du périscolaire, associations, retraité·es...
- Former les personnels aux approches de l'éducation par la nature
ex : agents du périscolaire, ATSEM, agents des espaces verts
- Valoriser les projets et actions en faveur de l'éducation dehors

à moyen et long terme

- Végétaliser les cours d'écoles et les lieux éducatifs
- Favoriser la biodiversité dans les espaces extérieurs accessibles
ex : zone de fauche tardive, aménagements pour la biodiversité, plantations, etc.
- Cartographier les espaces extérieurs accessibles de sa commune et diffuser
- Identifier une ou des personnes ressources sur ce sujet pour les professionnel·les
- Animer un comité de pilotage pour la mise en place d'une feuille de route sur le sujet de l'éducation dehors
- Animer un réseau des accompagnant·es de l'éducation dehors pour favoriser l'échange de pratiques



Pour approfondir le sujet :

Des ressources et témoignages sur la classe dehors pour les collectivités : classe-dehors.org

Un article de la Gazette des Communes : [Comment les collectivités peuvent soutenir la classe dehors](#)

Vous avez envie d'agir dans vos communes et souhaitez des conseils :

Contactez le pôle pédagogique du SMIRIL / julie.deplace@smiril.fr

